

FICHE D'ADMISSION

Année scolaire : _____ Niveau : _____ Classe : _____

ÉLÈVE

NOM de famille : _____ NOM d'usage : _____ Sexe : M F

Prénom(s) : _____ / _____ / _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Lieu de naissance (commune et département) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

RESPONSABLES LÉGAUX

Mère NOM de famille : _____ Autorité parentale : Oui Non
NOM d'usage : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____ Tél. travail : _____
Courriel : _____

Père NOM de famille : _____ Autorité parentale : Oui Non
NOM d'usage : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____ Tél. travail : _____
Courriel : _____

Autre responsable légal (personne physique ou morale) Autorité parentale : Oui Non
Organisme : _____
Fonction : _____ Lien avec l'enfant : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Tél. : _____ Tél. portable : _____ Courriel : _____

LA FRATRIE

Nombre de frères et sœurs _____ Précisez les prénoms, l'année de naissance et les écoles fréquentées:

Prénoms	Date de Naissance	Ecole fréquentée

LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT

- Le certificat d'inscription de la mairie
- Le carnet de santé de l'enfant ;
- Le livret de famille ;
- Le certificat de radiation le cas échéant

Date :

Signature de la mère :

Signature du père :

Les données renseignées sur cette fiche seront prises en compte par le directeur d'école dans le logiciel de l'Education nationale, « Base Elèves 1^{er} degré ». Le maire de la commune est également destinataire de ces données, dans le cadre de ses compétences légales en matière d'inscription scolaire et de contrôle de l'obligation scolaire.

Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès du directeur d'école, de l'IEN de circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale dans les conditions définies par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004.